



Québec, le 29 janvier 2021

PAR COURRIEL

Madame Véronique Lalande
Monsieur Louis Duchesne
Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec

OBJET : Réponse à la lettre adressée à l'Agence – Préoccupations et demandes concernant l'extension avant la décision du ministre demandée par le promoteur le 23 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre lettre et souhaite vous informer que vos commentaires et préoccupations seront pris en compte lors de la rédaction du rapport d'évaluation environnementale qui sera soumis pour décision au ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada.

Concernant votre demande de convoquer les journalistes à une présentation du rapport provisoire et du cadre du processus en cours, rappelons que l'Agence a fait deux présentations publiques les 8 et 10 décembre derniers au cours de la dernière consultation publique. Les journalistes pouvaient participer à ces séances publiques dans lesquelles le rapport provisoire et le processus d'évaluation environnementale étaient présentés. Au cours des dernières semaines, l'Agence a également eu l'occasion de fournir des précisions à plusieurs journalistes au sujet de la demande d'information formulée le 23 décembre dernier et des prochaines étapes du processus d'évaluation.

L'Agence est consciente des réactions qu'ont pu susciter la demande du promoteur ainsi que la réponse de l'Agence. Elle souhaite cependant rappeler que le processus d'évaluation environnementale sert entre autres à identifier, lorsque possible, les mesures nécessaires pour éviter que les projets soumis à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 2012* (LCEE 2012) aient des effets résiduels négatifs importants sur l'environnement. C'est pourquoi, l'Agence a demandé au promoteur de déposer l'ensemble des modifications et informations qu'il jugeait manquantes et qui étaient susceptibles de réduire de façon substantielle les effets résiduels négatifs du projet et d'éclairer la prise de décision du ministre.

En ce qui concerne le moment où ces informations sont attendues, le promoteur peut prendre le temps qu'il juge nécessaire pour fournir ces informations en vertu de la LCEE 2012 et n'a pas encore confirmé d'échéancier à l'Agence.

.../2



L'Agence rendra disponible les informations qui seront déposées par le promoteur sur le registre public de l'Agence (numéro de référence du projet : 80107). Le public et les organismes pourront ainsi en prendre connaissance. Si les informations sont de nature à changer les conclusions de l'Agence présentées dans la version provisoire du rapport d'évaluation environnementale, l'Agence évaluera la nécessité de faire une consultation publique supplémentaire.

Enfin, en ce qui concerne vos préoccupations en lien avec l'ancienne directrice régionale de l'Agence, sachez que Madame Anne-Marie Gaudet n'est plus fonctionnaire fédérale depuis qu'elle a quitté son poste à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada au printemps 2020. Les employés de la fonction publique fédérale sont assujettis au Code de valeurs et d'éthique du secteur public qui décrit les valeurs et les comportements attendus afin d'orienter les fonctionnaires dans toutes les activités liées à leurs fonctions. Des mesures d'après-mandat sont également prévues pour renforcer l'intégrité au sein de la fonction publique en évitant que les fonctionnaires tirent avantage de façon inappropriée, pour eux-mêmes ou pour autrui, de leurs anciennes fonctions après avoir quitté leur emploi. Finalement, la Directive sur les conflits d'intérêts donne des orientations aux employés et aux cadres supérieurs désignés pour leur permettre de réduire au minimum les risques associés aux situations de conflit d'intérêts ou de responsabilités. L'Agence n'est pas en mesure de fournir des informations supplémentaires en raison des considérations liées à la protection de la vie privée.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir de l'information supplémentaire, je vous invite à communiquer avec Stéfanie Larouche-Boutin, gestionnaire de projets par téléphone au 418 931-8143 ou par courriel à stefanie.larouche-boutin@canada.ca.

En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

<Original signé par>

Benoît Dubreuil
Directeur régional - Québec